



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION PASSERELLE POUR LES TITULAIRES DU PSC1 (SST)

Dernière mise à jour 16/05/2023

RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE	RS715
LIEN VERS LA FORMATION	Formation passerelle Sauveteur Secouriste du Travail
LIEN CPF	SST CPF

PUBLIC CONCERNÉ	- Tout public titulaire d'un PSC1 ou PSE1
TYPE DE PARCOURS	- Collectif.
PRÉREQUIS	- Être titulaire de l'UE PSC1 ou PSE1 daté de moins de 2 ans Ou - Avoir suivi une formation continue PSC1 ou PSE1 de moins de 2 ans
OBJECTIFS DE LA FORMATION	À l'issue de la formation, vous serez capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours dans le monde du travail. - Disposer dans son établissement et sur les diverses zones de travail, de personnel en nombre suffisant et capable d'intervenir immédiatement lors d'un accident. - Sensibiliser le personnel à la prévention des risques professionnels.
RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION	- Devenir un sauveteur citoyen capable d'utiliser ses compétences dans un milieu professionnel et bénévole
LES POINTS FORTS DE LA FORMATION	- Devenir un secouriste capable d'utiliser ses compétences dans un milieu professionnel - Devenir un acteur de prévention
INFORMATIONS SUR L'ADMISSION ET MODALITÉS	- Procédure d'admission à effectuer sur la page http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/formation-sst-passerelle-psc1 - Contrôle des pièces justificatives.
MODALITÉS D'ÉVALUATION	- Évaluation continue des compétences théoriques et pratiques - Critères définis par l'INRS - Transcrits dans un document nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du stagiaire »



<p>PROGRAMME ET CONTENU</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail - Protéger - De protéger à prévenir - Examiner - Faire alerter ou alerter - De faire alerter à informer <p>Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victime(s). - Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable - Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée - Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés. <p>Réaliser les premiers gestes de secours face à une victime qui :</p> <p>Saigne abondamment</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'étouffe - Répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux. - Répond, elle se plaint de brûlure(s) - Répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements - Répond, elle se plaint d'une plaie qui saigne abondamment - Ne répond pas, elle respire - Ne répond pas, elle ne respire pas <p>Faire face à des situations inhérentes aux risques spécifiques</p> <p>Afin de favoriser l'apprentissage des stagiaires, les méthodes pédagogiques permettent l'immersion et la mise en activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas et exposés interactifs - Démonstration Pratique et Dirigée - Apprentissage et Cas concrets en situation réelle.
<p>DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A réception des documents demandés et du règlement de la formation.



FIN DU STAGE	DOCUMENTS REMIS	<ul style="list-style-type: none"> - En cas de réussite, délivrance du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail si le stagiaire a participé à l'ensemble de la formation et aura fait l'objet d'une évaluation favorable - Valable 2 ans (de date à date) - Attribution d'un numéro FORPREV
	POURSUITES APRÈS LE DIPLÔME	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une formation de Maintien et Actualisations des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST) deux ans après de date à date.
FRAIS	PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul forfaitaire.
	DE CERTIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Inclus avec les frais pédagogiques.
	ADDITIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Repas et hébergement à la charge du stagiaire.
ORGANISATION DE LA FORMATION	HORAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Fixes et définis.
	PRÉSENTIEL / DISTANCIEL	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en présentiel uniquement
	DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> - 7h de face à face pédagogique.
	RYTHME	Dépendant de la formation mais possibilité en : <ul style="list-style-type: none"> - Journée - Soirée - Semaine - Weekend - Temps plein
	ENTRÉES ET SORTIES	<ul style="list-style-type: none"> - A dates fixées.
PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune disposition réglementaire prévue. - Toutefois, une personne présentant un handicap pourra participer à une formation SST et avoir la possibilité d'obtenir le certificat SST seulement si le formateur SST estime que le stagiaire est en mesure de pratiquer de façon autonome tous les gestes de secours décrits dans le document de référence INRS.
	ACCESSIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Salles accessibles aux personnes à mobilité réduite
SERVICES ANNEXES		<ul style="list-style-type: none"> - Micro-onde et frigo - Hotels à proximité - Arrêt de bus et parking gratuit

